



Evénements Festifs Responsables



Service de Santé des étudiantes et
étudiants de l'Université de Rennes

Le SSE de Rennes a été missionné par l'Université de Rennes afin de mettre en place une sensibilisation destinée aux membres des bureaux des associations étudiantes organisant des événements festifs. Cette demande fait suite à un événement tragique survenu lors d'un événement organisé par une association dans un contexte de forte alcoolisation. La journée « Evénements Festifs Responsables », coordonnée par le SSE et faisant appel à des partenaires internes et externes à l'université a pour objectif d'accompagner et d'outiller les associations étudiantes dans l'organisation d'événements festifs. Ce projet se base sur une approche de réduction des risques.

Cette journée a ainsi pour objectif de renforcer le maillage de la communauté étudiante en matière de messages de prévention et de réduction des risques en outillant les membres des bureaux associatifs.



Financé
par

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'ESPACE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Carte d'identité de l'intervention	
Nom de l'intervention	Evénements Festifs Responsables
Porteur	SSE de Rennes
Thématique	Prévention et réduction des risques sur les pratiques festives
Population cible	Associations étudiantes (membres des bureaux)
Dates du projet	Depuis 2018
Région	Bretagne
Niveau de déploiement	Périmètre du SSE
Principaux partenaires	Liberté Couleurs, intervenants de la DAJI et de la DPR de l'Université de Rennes
Objectifs	Accompagner et faire monter en compétences les associations étudiantes pour les soutenir dans leur rôle d'acteurs de terrain en réduction des risques Echange de pratiques entre associations
Stratégies mobilisées	Accompagnement méthodologique Développement CPS Education et promotion de la santé Sensibilisation Partenariats Participation Stratégie de prévention
Contributrices	Marie-Amélie Castille et Chloé Vérité Chargées de projet Promotion de la santé et Prévention au SSE de Rennes chloe.verite@univ-rennes.fr
Accompagnatrice	Juliette Besnard, ingénierie d'études à l'EHESP juliette.besnard@ehesp.fr
Méthodologie	Fiche réalisée sur la base d'une observation de l'action et d'un entretien de capitalisation conduit en 2025, en présentiel.

Point de départ de l'intervention

Présentation de la structure et de ses activités

Le Service de Santé des étudiantes et étudiants (SSE) de Rennes est un service inter-universitaire, qui est commun à l'Université de Rennes (environ 40 000 étudiants) et Rennes 2 (environ 20 000 étudiants) et qui, par convention, reçoit une dizaine de grandes écoles rennaises publiques. L'Université de Rennes est un Etablissement Public Expérimental (EPE) depuis le 1 janvier 2023. Le SSE a à la fois des missions de prévention et de promotion de la santé, et des missions de soins, avec le centre de santé universitaire, ouvert depuis plusieurs années. Le SSE a des antennes sur les campus de Beaulieu, Centre et de Villejean à Rennes, à Saint-Malo, à Saint-Brieuc et à Lannion.

Le pôle Promotion de la Santé et Prévention est constitué de deux chargées de projets (1 personne depuis la rentrée de septembre 2025). Il a été formalisé en septembre 2022 et renforcé en janvier 2023 avec l'arrivée de la seconde membre de l'équipe. En matière de promotion de la santé, différents projets sont développés, dont certains en lien direct avec la réduction des risques en milieu festif. Ainsi, plusieurs sessions de formations PSC1 – secours à la personne ont été réalisées dans le passé. De plus, le SSE propose une valise GPS (Gérer-Prévenir-S'amuser), prêtée aux associations étudiantes.

La valise GPS est un autre projet du SSE sur la même thématique de la prévention en milieu festif. Il s'agit d'un sac de prévention, mis à disposition par le SSE de Rennes à des associations étudiantes organisant des soirées ou événements festifs. Le contenu de la valise ainsi que le temps de conseil avec un professionnel du SSE doit leur permettre de devenir des relais de prévention dans leurs événements en mettant en place des stands de prévention dans une démarche de réduction des risques. Cet outil est emprunté une trentaine de fois par an.

Contexte

L'entrée dans l'enseignement supérieur représente pour la grande majorité des étudiants un moment charnière de leur vie. En effet, cela correspond généralement au passage à la majorité, aux choix de filières d'études, parfois à un déménagement dans une ville éloignée du domicile familial ou encore à l'apprentissage de la vie quotidienne sans les parents. Cette période de la vie est souvent associée à des expérimentations menées par les jeunes, afin de tester leurs limites, de s'interroger sur leur identité, les cercles sociaux qu'ils souhaitent intégrer ou non... Il s'agit donc d'une période importante pour cette population, qui les place également dans une situation de vulnérabilité. La ville de Rennes est connue pour sa culture étudiante, avec près de 73 000 étudiants en 2024, selon L'Etudiant[1].

[1] <https://www.letudiant.fr/classements/classement-des-villes-etudiantes/laureat/rennes.html>

Associée à l'atmosphère étudiante, la culture festive de la capitale bretonne est notoire, avec des lieux de rassemblement fréquentés par beaucoup d'étudiants comme la rue Saint Michel («rue de la soif») ou encore la place des Lices. Ces rassemblements sont généralement liés à des consommations d'alcool et de produits stupéfiants. La ville de Rennes, la mutuelle des étudiants et l'association Addictions France portent depuis 2008 le dispositif Noz'ambule qui est un dispositif de prévention sur les temps festifs en centre-ville, les jeudis et les vendredis soirs à Rennes. Ce projet a fait l'objet d'une fiche de capitalisation[2].

Les associations étudiantes jouent un rôle important dans cette culture étudiante et festive à Rennes en organisant de nombreux événements. Ces événements peuvent prendre différentes formes. L'année universitaire commence par les périodes de rentrée et d'intégration, avec des soirées d'intégration, dans des bars, boîtes, lieux privés ou dans l'espace public. Les associations planifient parfois des weekends d'intégration (WEI), organisés dans des lieux éloignés de l'université, souvent au bord de la mer. Ces derniers demandent une grande organisation (terrain, transport, logement, nourriture, boissons, activité, sécurité...) sur une plus longue période, souvent du vendredi après-midi au dimanche soir. Durant l'année, les associations organisent des soirées également dans des bars, boîtes ou lieux privés comme des salles pouvant être louées pour l'occasion. Si ces événements festifs organisés par les associations étudiantes sont des moments importants pour les jeunes dans leur vie étudiante, ils peuvent être associés à des dérives.

Ainsi, différents drames ont marqué l'actualité, au niveau local, national et au-delà de nos frontières. L'Université de Rennes a été touchée en 2017, avec le décès d'un étudiant en santé lors d'un weekend d'intégration (WEI) organisé par une association étudiante. Ce drame, ayant eu lieu dans un contexte d'alcoolisation massive, et qui a conduit à des poursuites judiciaires, a poussé l'Université de Rennes (alors Rennes 1) à sensibiliser les membres des bureaux des associations organisant des événements festifs. Cette démarche de l'université a fait écho au guide ministériel publié en octobre 2017 et intitulé "L'accompagnement des étudiants dans l'organisation d'événements festifs et d'intégration". Un nouveau guide ministériel est sorti en 2024 sur ce sujet : "Guide sur les événements festifs et d'intégration étudiants [3]". Ces différents guides préconisent que les universités s'engagent dans l'accompagnement des différentes associations étudiantes susceptibles d'organiser des événements festifs.

[2] [Dispositif Noz'ambule du plan de prévention des conduites à risques de la Ville de Rennes - CAPS](#)

[3] <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/guide-sur-les-evenements-festifs-et-d-integration-etudiants-87013>

Problématique de départ

La problématique à laquelle vient répondre ce projet est le manque d'accompagnement et d'information des associations étudiantes qui organisent des événements festifs. En effet, les associations étudiantes reposent sur des étudiants, parfois très jeunes (18 ou 19 ans), qui organisent de gros événements impliquant une grande logistique et des risques certains. Ces associations ne sont pas formées ni sensibilisées à la responsabilité qui leur incombe d'organiser des événements festifs responsables. La journée de sensibilisation « Evénements Festifs Responsables » (EFR) vient répondre à ce besoin de formation, initialement souhaitée par la présidence de l'Université de Rennes à la suite du drame survenu lors du WEI.

Question de capitalisation

Comment la formation EFR permet d'outiller les membres des associations étudiantes et donc de mailler la communauté étudiante dans une démarche de réduction des risques en milieu festif ?

Objectifs

Les objectifs de la journée EFR sont d'outiller les membres des bureaux des associations étudiantes dans leur construction d'événements festifs. Cette sensibilisation se base sur une approche de réduction des risques en formant les organisateurs dans une démarche de promotion de la santé. De plus, la formation repose sur une possibilité d'interconnaissance entre les associations et d'échange de pratiques entre elles.

L'approche de Réduction des Risques (et des dommages)[1] est une politique ayant fait ses preuves, développée depuis les années 1990 en lien avec l'épidémie de VIH/Sida. Cette politique a pour objectif de limiter les risques et les dommages liés à la consommation de substances psychoactives ou de produits stupéfiants.

Elle prend acte des pratiques à risques et les accompagne, et se base sur une posture bienveillante et non-jugeante, dans un objectif du renforcement du pouvoir d'agir de la personne concernée. Sans nier l'illicéité de certaines consommations, l'approche de Réduction des Risques part de la situation de la personne et propose des solutions adaptées à celle-ci.

Cette approche de Réduction des Risques à toute sa place dans les milieux festifs, pour des usagers dépendants ou occasionnels de substance.

[4] [MILDECA | L'Essentiel sur... La réduction des risques et des dommages : une politique entre humanisme, sciences et pragmatisme](#)

Stratégies

Emergence du projet

La journée Evénements Festifs Responsables (EFR) émane d'une demande institutionnelle de l'Université de Rennes (alors Rennes 1), pour donner suite au décès d'un étudiant. Ce drame, ainsi que d'autres événements survenus en milieu festif étudiant en France, a poussé la présidence de l'université à demandé une sensibilisation pour les associations étudiantes organisant des événements festifs. Il s'agit donc d'une demande institutionnelle faite par l'université au Service de Santé des étudiantes et étudiants (SSE), alors appelé SIMPPS (Service Interuniversitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé). Il s'agissait de réagir face aux débordements observés lors des événements associatifs, dans des contextes de forte consommation d'alcool et/ou d'autres substances. Sans souhaiter être moralisateur, l'enjeu était d'outiller et d'accompagner les associations dans leur organisation d'événements.

**Chloé Vérité, chargée de projets
Promotion de la Santé au SSE**

En effet, en termes de responsabilité, ils n'ont pas forcément conscience de ce que ça implique d'être président ou membre d'un bureau d'association.

Logistique

La trame de la journée EFR est la même depuis l'origine du projet, avec une introduction faite par le SSE, suivie d'une intervention de la Direction des Affaires Juridictionnelles et Institutionnelles, puis de la Direction de la Prévention des Risques, toutes les deux de l'Université de Rennes. Après une courte pause, l'association Liberté Couleurs propose un temps dédié à la réduction des risques en milieu festif. La seconde partie de la journée est consacrée à des ateliers en plus petits groupes sur deux thèmes : le secours à la personne et les doses bars en lien avec la valise GPS. Cette organisation en demi-journées, avec les interventions de la Direction des Affaires Juridictionnelles et Institutionnelles (DAJI) et de la Direction de la Prévention des Risques (DPR), puis de l'association Liberté Couleurs est aujourd'hui stable et cohérente, sans perspective d'évolution pour le moment sur la structure. Le contenu est lui ajusté via une évaluation continue du dispositif.

La journée EFR est organisée deux fois par an avec à chaque fois 50 places. L'Université de Rennes tient à une certaine régularité des sessions, avec une à l'automne, et une au printemps. La question du calendrier est une « éternelle question ». En effet, il est ardu de trouver des dates correspondant à la fois au calendrier des associations (élections, semaines d'intégration...) et aux contraintes logistiques, notamment de réservation de salles.

L'événement se déroule dans un amphi ou salle permettant d'accueillir tous les participants le matin, et dans plusieurs plus petites salles l'après-midi, par exemple, trois salles de cours permettant d'accueillir un ou deux groupes d'une dizaine de personnes.

Le matériel utilisé est en partie du matériel de prévention fourni par l'association Liberté Couleurs et du matériel pratique (bouteilles d'alcool, écocup, tapis de yoga pour ateliers secours à la personne, valise GPS) fourni par le SSE.

Déroulé de la journée :

Matin	Après-midi
<p>9h : Présentation du SSE</p> <p>9h10 : Préparer une manifestation festive – Aspects juridiques – Direction Affaires Juridictionnelles et Institutionnelles (Université de Rennes)</p> <p>9h45 : Préparer une manifestation festive – Aspects Sécurité – Direction de la Prévention des Risques (Université de Rennes)</p> <p>10h15 : Préparer une manifestation festive – Réduire les risques : anticiper pour mieux gérer – Association Liberté Couleurs</p>	<p>14h : Ateliers de sensibilisation en petits groupes</p> <ul style="list-style-type: none">- Secours à la personne- Doses bar et sac de prévention GPS (Gérer Prévenir S'amuser) <p>16h : Clôture</p> <p>Possibilité de remise d'attestation de présence si besoin</p>

Budget

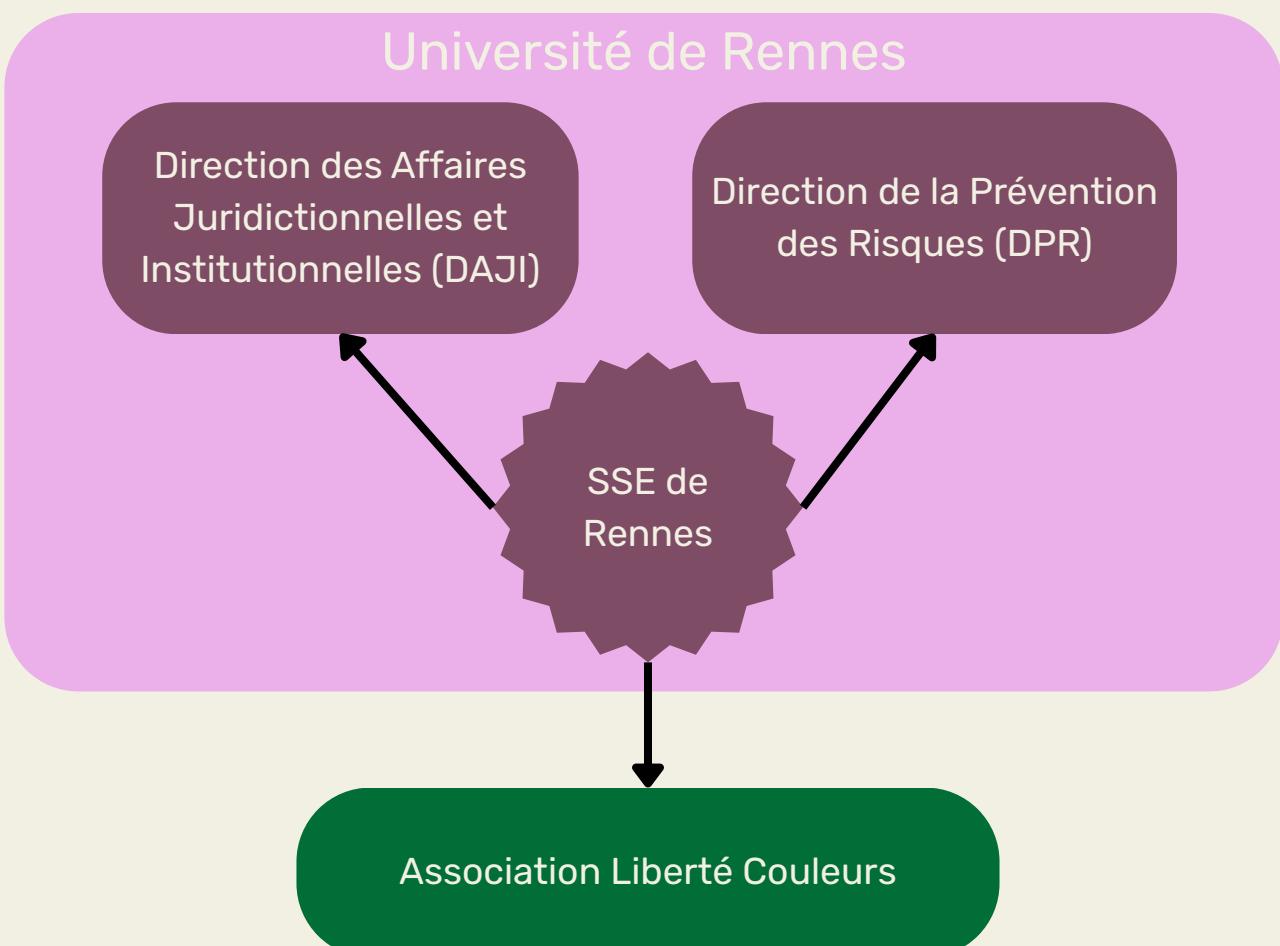
S'agissant d'une demande initialement politique, le SSE a été chargé de mettre en place cette sensibilisation, dans le cadre de leur compétence en matière de prévention et de promotion de la santé. Il n'y a donc pas de budget propre pour cette action, qui est affectée au fonctionnement du SSE, des services de l'université (DAJI et DPR) et de l'association Liberté Couleurs. Seule l'intervention de Liberté Couleurs fait l'objet d'une facturation (sur le budget du SSE). Les autres moyens (humains, logistiques) sont internes à l'université et au SSE.

Le matériel utilisé appartient au SSE et à l'association Liberté Couleurs et les intervenants sont présents au titre des compétences de leur structure.

Partenariats

Les partenariats sont essentiels sur ce projet qui fait appel aux compétences propres de différents acteurs et personnes. Ainsi, si le SSE coordonne le dispositif, le format, inchangé depuis l'origine du projet, fait appel à d'autres acteurs. Au sein de l'université, la Direction des Affaires Juridictionnelles et Institutionnelles (DAJI) et la Direction Prévention des Risques (DPR) sont sollicitées sur la première partie de la matinée. Par la suite, l'association Liberté Couleurs intervient, dans approche de Réduction des Risques. L'Association Liberté Couleurs est une association bretonne, créée en 1999, qui œuvre pour la prévention des comportements à risques chez les jeunes et l'accompagnement des professionnels. La présence de ces différents acteurs, sous la coordination du SSE permet ainsi de concilier différents objectifs, une visée plus institutionnelle, axée sur les responsabilités des associations avec les directions de l'université, suivie d'une approche de Réductions des Risques en milieu festif avec l'association Liberté Couleurs.

Chaque intervenant est libre de préparer sa présentation, qui évolue au fil des années et des sessions, en fonction des thématiques qui émergent comme les Violences Sexistes et Sexuelles (VSS) et des retours des participants. Les structures partenaires ne préparent pas ensemble le déroulé. En amont des sessions, les chargées de projet Promotion de la Santé font le lien avec les intervenants, par mail pour la DAJI et la DPR et lors d'un échange direct avec Liberté Couleurs.



Mobilisation du public

Le public, ici les membres des bureaux des associations étudiantes, est encouragé à participer le plus possible durant la journée. En effet, les coordinatrices de la journée sont convaincues que les expériences des autres associations sont précieuses afin de développer les compétences de ces étudiants. Ainsi, que ce soit lors de la matinée, organisée sous un format de cours magistral, ou durant l'après-midi lors des ateliers en petits groupes, les membres des associations sont invités à réagir, en se basant sur les expériences qu'ils ont déjà pu rencontrer dans l'organisation d'événements festifs ou au contraire en posant des questions aux intervenants et autres associations. Lors de l'après-midi, les ateliers sont également basés sur la participation des étudiants. Ainsi, l'intervenante de l'atelier "secours" commence par identifier les connaissances des personnes présentes en matière de secourisme, ainsi que ce que les associations mettent déjà en place pour assurer la sécurité de l'événement (postes de secours, agents de sécurité, maraudes, zones safe ou PLS...). Lors de l'atelier doses bar et valise GPS, les intervenantes font participer les étudiants pour qu'ils s'approprient les messages de prévention comme notamment : "Boire de l'eau et manger des féculents, avant, pendant et après la soirée". Puis, les étudiants sont invités à manipuler et servir des doses bar, avec des bouteilles d'alcool remplies d'eau, afin de visualiser et se représenter la quantité d'alcool dans une dose-bar en comparaison de ce qui peut habituellement être servi lors d'événements étudiants.

A l'issue de la journée, un questionnaire permet d'identifier des pistes d'amélioration pour les prochaines sessions, ce qui permet, après un échange entre les coordinatrices et les intervenants, d'effectuer des modifications sur le contenu et sur la manière de le présenter. Par exemple, pour l'intervention de la DAJI, un format "quizz" a été rajouté, afin de permettre aux étudiants de plus participer et de mieux s'approprier le contenu de l'intervention. Les étudiants ne participent cependant pas à la construction de l'intervention ni à son déroulé.

Communication

La visibilité de l'événement est facilitée par la contrainte posée sur les demandes FSDIE. En effet, la charte FSDIE de l'Université de Rennes indique clairement que les demandes subventions pour des événements festifs sont conditionnées à l'obtention du badge « Evénements Festifs Responsables », via la présence de membres du bureau de l'association à la journée.

La communication de ces journées EFR est assurée par le SSE, qui transmet l'information aux Services Vie Etudiante ou Communication des universités et écoles relevant de son périmètre, charge à ces services de transmettre l'information aux associations étudiantes de leur établissements respectifs.

Principaux enseignements

Résultats observés

On observe chez les membres des associations suivant la formation depuis plusieurs années une acculturation aux messages de réduction des risque et d'anticipation des dangers potentiels. Ainsi, lors des moments de participation des associations lors de la journée, on peut voir qu'elles mettent en place un certain nombre de mesures pour assurer la sécurité de l'événement. Par exemple, les corps santé et d'autres associations étudiantes sollicitent systématiquement l'appui d'un poste de secours de la Protection civile lors de leurs événements. On peut également souligner la mise en place de maraudes lors des soirées ou encore la matérialisation de zones « safe » à la fois d'un point de vue des Violences Sexistes et Sexuelles (« VSS ») et sanitaire, communément appelées « PLS » pour Position Latérale de Sécurité, recommandée dans le cadre de secours à la personne, dans les événements de nombreuses associations.

Concernant l'organisation de la journée, le questionnaire diffusé à l'issue du dernier atelier permet aux coordinatrices d'avoir un retour des étudiants. Environ 50% des participants y répondent. Le questionnaire contient des questions sur l'organisation et le contenu de la journée, ainsi qu'un champ libre pour des remarques éventuelles. La plupart des répondants se déclarent satisfaits, avec certains ayant beaucoup appris et d'autre seulement un peu.

L'organisation de cette journée contribue en outre à une meilleure visibilité du SSE par les étudiants participants à la formation mais également plus largement, grâce au rôle que jouent ces derniers comme relais d'informations et de message de prévention au sein de la communauté étudiante. La formation « Evénements Festifs Responsables » est ainsi « un des projets phares du SSE ».

Freins et leviers

Freins

Il apparaît que les pratiques festives diffèrent largement d'une filière à une autre, par exemple entre les étudiants de Rennes 2 (arts, lettres, langues, sciences humaines et sociales) et les étudiants en filière médicales et para-médicales. La formation est centrée sur des pratiques festives « traditionnelles » qui peuvent s'intégrer dans les mécanismes corporatistes (filières santé, écoles...). De fait, les associations qui organisent des événements correspondant à ces pratiques sont davantage concernés par la sensibilisation réalisée lors de la journée EFR.

Comme indiqué précédemment, on peut voir que certaines associations comme les corps santé montent en compétences au fil des années, avec une appropriation des messages de la formation.

Si cela témoigne d'un résultat positif de l'intervention, cela pose question sur l'écart des attentes de ces associations et des autres, plus récentes ou moins sensibilisées et avec souvent moins de moyens et de cadre. Cela explique en outre les résultats du questionnaire, avec des participants ayant beaucoup appris lors de la journée et d'autres moins.

De plus, une limite supplémentaire est identifiée au niveau de certaines formations, comme celles de santé. En effet, l'opportunité de changement de pratiques semble plus limitée, avec comme facteurs explicatifs potentiels, la longueur des études et donc la présence d'étudiants plus anciens lors des événements, une organisation hiérarchique de la formation puis du monde professionnel et en général une culture festive (« carabine ») bien ancrée dans la formation. Ne pas répéter l'existant est donc plus ardu dans ces contextes, mais on peut espérer que la participation régulière des étudiants de ces filières à la formation « EFR » permette ou en tout cas facilite un changement des pratiques festives.

La co-construction des ateliers avec l'équipe soignante du SSE était freinée par les contraintes d'emploi du temps et la charge de travail importante de celle-ci. De fait, il n'était pas possible d'organiser une réunion avec tous les intervenants (de l'université, de Liberté Couleur, et du SSE) afin d'harmoniser le contenu de chaque présentation. Il a pu donc y avoir des répétitions ou au contraire des manques dans les thématiques abordées. Par exemple, lors de la session observée pour cette capitalisation, le thème de la consommation d'alcool et de ses dérives a été abordée par tous les intervenants avec des focus par l'association Liberté Couleurs mais également lors des ateliers de l'après-midi et notamment de celui sur les doses bar. Cette limite, identifiée par les coordinatrices, a été prise en compte et une infirmière sera dorénavant présente lors des échanges organisés en amont du temps de sensibilisation. De plus, une évaluation est réalisée pour chaque session.

Leviers

L'inscription à la journée "Événements Festifs Responsables" est boostée par une contrainte mise en place par l'Université de Rennes. En effet, pour les associations souhaitant solliciter le FSDIE (Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes), ces sollicitations sont encadrées par la charte du FSDIE. Celle-ci précise que pour les événements festifs, les postes de dépenses "secourisme", "sécurité" et "transport" peuvent être financés à hauteur de 3000€ maximum, à la condition que l'association sollicitante ait obtenue le badge "Événement Festif Responsable", en suivant la formation donnée par le SSE, et en ayant la validation du dossier « Hygiène et Sécurité » par la DPR. Cette contrainte permet de s'assurer que les associations soient fortement incitées à s'inscrire à la journée.

L'atout de cette formation est d'accompagner les membres des associations étudiantes vers la prise de conscience de leurs responsabilités et du rôle qu'ils peuvent jouer en matière de prévention et de réduction des risques. De plus, la posture bienveillante et non-jugeante permet de prendre en compte l'importance de la période traversée par les étudiants dans ces premières années de leur vie d'adulte, sans stigmatiser leurs expériences, qu'on peut assimiler à un cheminement initiatique.

Le but c'est de les légitimer dans leur posture d'organisateur. C'est aussi pour qu'ils puissent faire des choix éclairés sur les décisions qu'ils vont prendre et comment ils vont gérer leur événement.

Chloé Vérité, chargée de projets Promotion de la Santé au SSE

Le SSE, par sa présentation en introduction, ainsi que par la coordination réalisée cherche à intégrer une tonalité de réduction des risques tout au long de la journée. En effet, l'accent est porté sur la responsabilité qu'ont les associations en matière de tonalité d'évènements, par exemple sur leur communication ou encore sur les mesures qu'ils mettront en place lors de l'évènement. Il était donc naturel d'essayer d'insuffler une tonalité bienveillante et non-jugeante lors de la journée « EFR » pour montrer l'exemple de ce qui peut être fait.

Compétences et profils professionnels

Les deux chargées de projets Promotion de la Santé du SSE, qui assurent la coordination de la formation « Evénements Festifs Responsables », ont toutes les deux une expérience et une formation en santé publique, ce qui leur permet d'avoir une vision et une culture commune sur les sujets traités par le SSE comme la réduction des risques. De plus, leur formation, ainsi que leurs expériences professionnelles précédentes leur ont permis d'acquérir des compétences solides en matière de conduite et de gestion de projets, une compétence nécessaire pour la bonne mise en œuvre de ce projet. Elles possèdent en outre une bonne connaissance à la fois du public cible, les étudiants et donc les jeunes mais également du milieu universitaire et de son fonctionnement.

Les ateliers de l'après-midi, animés par des membres de l'équipe infirmière du SSE, sont pensés et répartis entre les professionnels en fonction des appétences et des compétences de chacun et chacune. Par exemple, les ateliers « Secours à la personne » sont animés par des formateurs PSC1 ou ayant des compétences en secourisme. Concernant l'atelier « Doses bar et valise GPS », des infirmières addictologues en assure l'animation, ce qui permet également de répondre aux questions des étudiants sur leur consommation ou celles de leurs amis ou camarades de formation.

Chloé Vérité, chargée de projets Promotion de la Santé au SSE

Utiliser les forces en interne [du SSE] permet à ces intervenants d'avoir une connaissance fine du public cible, les étudiants et c'est une force. C'est très important de savoir à qui on s'adresse.

Le SSE, matérialisé ici par les deux chargées de projets ainsi que par les infirmières et infirmiers du SSE assure la coordination de l'action au titre de sa compétences « Santé » dans l'écosystème universitaire, et de ses missions de prévention et de promotion de la santé. Le SSE conserve sa position neutre, entre l'aspect institutionnel incarné par la DAJI et la DPR, et l'intervention extérieure de Liberté Couleur sur la Réduction des Risques. Cette neutralité, ainsi que les principes de bienveillance, d'écoute et de non-jugement sont essentiels pour préserver l'image neutre du SSE et que ce dernier puisse rester un lieu ressource pour tous les étudiants.

Et on voulait garder notre image de neutralité et de lieu ressource pour tout un chacun.

Marie-Amélie Castille, chargée de projets Promotion de la Santé au SSE

Perspectives

Si l'action « Evénements Festifs Responsables » n'a pas vocation à réellement évoluer dans sa structure, du fait du contexte et de la demande institutionnelle, la pratique et les échanges avec les associations montrent qu'un accompagnement plus qualitatif et « individualisé » peut permettre de mieux répondre aux besoins de chaque association. Le dispositif de la valise GPS permet cet accompagnement grâce à un temps dédié avec un ou des personnels du SSE.

De plus, le contenu de la formation pourra continuer à être ajusté en fonction des thématiques émergentes et repérées dans les pratiques des différents professionnels, avec par exemple une accentuation plus forte sur la prise en compte de l'enjeu du consentement.

Les chargées de projets Promotion de la Santé du SSE considèrent que l'action est une bonne action de première intention, qu'elle est bien installée dans la communauté et qu'il s'agit d'un bon compromis entre une demande institutionnelle et une volonté d'approche de Réduction des Risques.

Pour aller plus loin

Beck, F., Legleye, S., Guilbert, P. et Peretti-Watel, P. (2005). Les usages de produits psychoactifs des étudiants. *Psychotropes*, . 11(3), 31-51.
<https://doi.org/10.3917/psyt.113.0031>.

Duval-Chiquet Lolita, Rougerie Maël (Ville de Rennes - Association Addictions France (35) et LMDE), Delescluse Timothée, Georgelin Béatrice (Société Française de Santé Publique (SFSP)). Dispositif Noz'ambule du plan de prévention des conduites à risques de la Ville de Rennes [Action menée par : Ville de Rennes – Association Addictions France (35) et LMDE]. Portail CAPS - Capitalisation des expériences en promotion de la santé, 2021, 12 pages. En ligne :
<https://www.capitalisationsante.fr/capitalisations/dispositif-nozambule-du-plan-de-prevention-des-conduites-a-risques-de-la-ville-de-rennes/>, [Dernière consultation : 07/04/2025].



Capitalisation réalisée dans le cadre du projet "Santé Etudiante". Ce projet est issu d'une commande faite par le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR) à l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP). La méthodologie de capitalisation est basée sur la méthodologie CAPS (<https://www.capitalisationsante.fr/>).



Capitalisation
des expériences
en promotion
de la santé



Financé
par